

CHAMPIONNAT DU LOT 2023

Le DIMANCHE 4 Juin 2023 au Country Club de Souillac

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licencié(e)s en 2023 dans un Club du Lot ou résidents lotois (résidence principale) ayant leur certificat médical à jour.

FORME DE JEU

Stroke-play - 18 trous pour les index < à 36

Marques de départs : Rouge pour les dames
Jaunes pour les hommes

CATEGORIES

*Jeunes Adultes : Hommes de 18 jusqu'à 24 ans

Dames de 18 jusqu'à 24 ans

*Mid-amateurs : Hommes de 25 à 39 ans

Dames de 25 à 39 ans

*Mid-amateurs 2 : Hommes de 40 à 49 ans

Dames de 40 à 49 ans

*Seniors : Hommes de 50 à 59 ans

Dames de 50 à 59 ans

*Seniors 2 : Hommes 60 à 69 ans

Dames 60 à 69 ans

*Seniors 3 : Hommes 70 et plus

Dames 70 et plus

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront à l'accueil du Country Club de Souillac (05.65.27.56.00) ou sur le site du club

Date limite d'inscription : Vendredi 2 juin à 12h

Droits de jeu et greenfee : 35 € /joueur (25 € + 10 €)

Pour les joueurs membres du Club Organisateur, les droits sont ramenés à 10 €

HEURES DE DEPART :

Départs en ligne par ordre **décroissants** des index
Samedi après-midi 4 départs (de 3 joueurs) pour les 12 premiers inscrits : à partir de 12 h *
Dimanche : à partir de 9 h

Les horaires de départ seront disponibles à partir du vendredi 2 juin à 15 heures sur le site <https://www.golfeurs-souillac.com/competitions> ou sur le site de la FFG

PRIX :

Trophée de Champion du Lot au vainqueur **en brut** toutes catégories confondues

Trophée de Championne du Lot au vainqueur **en brut** toutes catégories confondues

Trophée (ou lot) des vainqueurs en brut & net de chaque catégorie

Pas de cumul de prix et le brut prime sur le net

* Le titre de Champion(ne) du Lot prime sur les autres prix.

* Quelques lots au tirage au sort

DEPARTAGE :

* Play off en mort subite sur les trous 1, 2, 3, 10, 1, 2, 3, ... en cas d'égalité pour désigner le/la champion(ne) du Lot 2023. Si impossibilité de jouer le play-off, le (la) joueur (euse) sera déclaré(e) hors concours pour le titre de champion(ne) du Lot 2023.

* Pour les catégories en cas d'ex aequo départage par informatique.

REMISE DES PRIX :

Remise des prix et Cocktail (horaire communiqué le samedi en fonction du nombre de participants).

VOITURETTES :

Elles ne seront autorisées qu'aux titulaires d'un certificat d'invalidité à caractère permanent (invalidité avérée et reconnue officiellement)

Elles seront autorisées également et sans restriction pour les inscrits dans la catégorie Séniors 3 qui en feront la demande dans la limite des voiturettes disponibles.

COMITE DE L'EPREUVE :

- Philippe SALGUES
- Francis LAJOINIE
- Annie MEYZEN
- Philippe SANCHEZ

JEU LENT :

Les organisateurs de l'épreuve pourront pénaliser d'un coup les joueurs de la partie responsable en cas d'écart supérieur à 20 min par rapport à l'horaire prévu.

* Ce créneau a été ouvert exceptionnellement en 2023 car la date prévue initialement a été modifiée.

Président : SALGUES Philippe : 06.84.10.86.36 - Secrétaire : MEYZEN Annie
e.mail ; cdgolf46@orange.fr

Golf de Montal 69 Allée Jeanne de Balsac 46400 Saint Jean Lespinasse